

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1873.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les Chambres n'ayant pas encore pu délibérer sur les propositions de crédits qui leur sont soumises pour l'exercice 1872, il n'est point possible de présenter comme définitif le projet de Budget de l'exercice 1873, que la loi de comptabilité fait une obligation de déposer à cette époque de l'année.

C'est donc sous réserve d'une révision ultérieure de ce projet que le Département des Travaux publics le soumet à la Législature, en l'accompagnant de quelques explications succinctes en ce qui concerne les différences que présentent les allocations demandées pour 1872 et pour 1873.

Prises dans leur ensemble ces allocations s'élèvent :

Pour l'exercice 1872 à fr. 55,589,504 »

Pour l'exercice 1873 à 53,202,054 »

Soit, pour l'exercice 1873, une diminution de . . . fr. 387,250 »

qui est le résultat des modifications suivantes :

SERVICES.		ALLOCATIONS DEMANDÉES pour		DIFFÉRENCES au Budget de 1873.	
		1872.	1873.	Augmentations.	Diminutions.
Administration centrale.		1,262,240 »	1,550,115 »	87,875 »	»
Pons et chaussées.	Routes	5,441,000 »	5,471,000 »	30,000 »	»
	Bâtiments civils.	585,000 »	455,000 »	»	150,000 »
	Rivières et canaux	1,786,950 »	1,899,950 »	115,000 »	»
	Ports et côtes	629,550 »	622,250 »	»	7,100 »
	Frais d'études	28,000 »	55,000 »	7,000 »	»
	Personnel.	1,478,559 »	1,485,559 »	7,200 »	»
		7,948,650 »	7,948,750 »	100 »	»
Mines		545,910 »	545,910 »	»	»
Chemins de fer, etc.	Voies et travaux.	10,475,900 »	10,002,200 »	»	475,700 »
	Traction et matériel	16,142,680 »	15,757,130 »	»	385,550 »
	Transports	9,625,580 »	9,776,580 »	152,800 »	»
	Postes.	4,990,925 »	5,064,500 »	115,575 »	»
	Télégraphes	1,901,465 »	2,014,565 »	115,100 »	»
	Services en général.	817,465 »	822,015 »	4,550 »	»
		45,912,015 »	45,456,790 »	»	475,225 »
A REPORTER.				87,975 »	475,225 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

SERVICES.	ALLOCATIONS DEMANDÉES pour		DIFFÉRENCES au Budget de 1873.	
	1872.	1873.	Augmentations.	Diminutions.
REPORT. fr.	»	»	87,975 »	475,225 »
Commissions	7,000 »	7,000 »	»	»
Traitements de disponibilité	59,500 »	59,500 »	»	»
Pensions	18,000 »	18,000 »	»	»
Secours	20,000 »	20,000 »	»	»
Dépenses imprévues	18,000 »	18,000 »	»	»
	<u>55,589,504 »</u>	<u>55,203,054 »</u>	<u>87,975 »</u>	<u>475,225 »</u>
			DIMINUTION. fr. 587,250 »	

CHAPITRE I^{er}. — ADMINISTRATION CENTRALE.ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Augmentation de : 87,875 francs.

Cette somme représente la seconde moitié du crédit de 175,750 francs justifié au projet de Budget révisé, pour l'exercice 1872. (V. *Documents de la Chambre*, session de 1872-1873, pp. 4 et 5.)

CHAPITRE II. — PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.

1^{re} SECTION. — PONTS ET CHAUSSÉES.ART. 7. — *Routes.*

La somme demandée pour le service des routes est de . fr. 3,430,000 »

Ce chiffre se subdivise ainsi qu'il suit :

A. Entretien ordinaire des routes en 1873 et entretien de nouvelles sections fr. 2,230,000 »

B. Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art . . . 400,000 »

A REPORTER. fr. 2,630,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 2,630,000 »

C. Travaux de construction et de rectification de routes, et allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemins de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières 800,000 »

TOTAL. . . . fr. 3,430,000 »

A. — *Entretien ordinaire.*

La somme demandée est de fr. 2,250,000 »

Celle portée au Budget de 1872 pour le même objet, est de 2,200,000 »

DIFFÉRENCE EN PLUS. . . . fr. 30,000 »

Cette augmentation résulte de la mise à l'entretien, en 1873, de plusieurs nouvelles sections de routes.

Les crédits repris sous les lettres B et C étant la reproduction de ceux qui figurent au Budget depuis 1865, on croit pouvoir se référer aux explications qui ont été fournies antérieurement.

ART. 8. — *Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.*

Crédit demandé : 41,000 francs.

Cette somme, égale à celle votée depuis un grand nombre d'années, est destinée à l'exécution de plantations nouvelles et au renouvellement des anciennes.

2^{me} SECTION. — BÂTIMENTS CIVILS.

ART. 9. — *Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achat et frais de conservation des objets nécessaires pour les fêtes et cérémonies publiques.*

Somme demandée fr. 300,000 »

Allocation de 1872 250,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 50,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il a été constaté que l'allocation affectée aux travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments civils n'était plus en rapport avec les besoins sans cesse croissants auxquels l'administration doit faire face.

Elle a encore été chargée récemment de l'entretien de sept bâtiments, parmi lesquels se trouvent les vastes locaux et les serres du Jardin Botanique à Bruxelles. On estime que la dépense annuelle à faire pour les travaux d'entretien et d'amélioration à exécuter à ces divers bâtiments seuls s'élèvera à la somme de 12,000 à 15,000 francs.

ART. 10. — *Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées; travaux extraordinaires de renouvellement d'une partie des toitures et gouttières de divers bâtiments civils, situés à Bruxelles; construction d'un mur destiné à clôturer les terrains dépendant du Musée Wiertz et d'une loge pour le concierge.*

Crédit demandé : 155,000 francs.

A. — *Musées.*

Somme demandée : 40,000 francs.

Elle est destinée à la continuation des travaux extraordinaires d'amélioration que réclament lesdits bâtiments.

B. — *Renouvellement des toitures et gouttières de divers bâtiments civils.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ces travaux, devenus indispensables, sont trop importants pour que le prix puisse en être imputé sur l'allocation affectée à l'entretien ordinaire des bâtiments civils.

C. — *Construction d'un mur destiné à clôturer les terrains dépendant du Musée Wiertz et d'une loge pour le concierge.*

Somme demandée : 65,000 francs.

Le Département de l'Intérieur a signalé à celui des Travaux publics, la nécessité de faire construire le mur dont il s'agit, afin de mettre un terme à l'état fâcheux dans lequel se trouvent les abords de ce Musée, qui est constamment visité par de nombreux étrangers.

Du reste, aux termes des règlements sur la matière, la commune d'Ixelles est en droit d'exiger l'établissement d'une clôture en pierres.

NOTE PRÉLIMINAIRE.**3^{me} SECTION. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BAGS ET BATEAUX DE PASSAGE
ET DES POLDERS.**

Avant de fournir la justification des allocations, il paraît utile d'indiquer, comme on l'a fait précédemment, pour chacun des services compris dans cette section, ainsi que dans la suivante, les différences que présentent les crédits demandés avec ceux qui sont alloués pour l'exercice 1872.

Le tableau suivant contient, à cet égard, toutes les indications désirables.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TABLEAU

*indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour l'exercice
1873 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1872.*



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Tableau indiquant les différences que présentent les crédits demandés pour

DÉSIGNATION DES SERVICES.

CANAUX ET RIVIÈRES

Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	
Ourlhe	
Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	
— de Maestricht à Bois-le-Duc	
— de jonction de la Meuse à l'Escaut	
— d'embranchement vers le camp de Beverloo	
— — vers Hasselt	
— — vers Turnhout	
— de Turnhout à Auvers, par St-Job in 't Goor	
Sambre canalisée	
Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	
Escaut	
Canal de Mous à Condé	
— de Pommerœul à Antoing	
Lys	
Canal de dérivation de la Lys	
— de Roulers à la Lys	
— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	
— d'écoulement des eaux du sud de Bruges	
— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, à la frontière de France, et canal d'écoulement dit : <i>de Zangelced</i>	
— de Gand à Terneuzen	
— de Selzaete à la mer du Nord	
Canaux le Moervaert et la Zuidleede	
Durme	
Dendre	
Rupel	
Senne	
Dyle et Demer	
Petite Nèthe canalisée	
Grande Nèthe	
Yser	
Plantations	
Bacs et bateaux de passage	

TOTAUX. fr.

PORTS ET CÔTES.

Port d'Ostende	
— de Nieuport	
— de refuge de Blankenberghe	
Côtes	
Phares et fanaux	

TOTAUX. fr.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

l'exercice 1873 avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1872.

DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1873.							
ENTRETIEN ORDINAIRE.		ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE.		TRAVAUX D'AMÉLIORATION.		RÉSULTAT FINAL.	
Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.
"	5,000 "	"	"	"	"	"	5,000 "
"	"	"	"	"	"	"	"
3,500 "	"	"	8,000 "	"	"	"	4,500 "
"	"	15,000 "	"	18,000 "	"	33,000 "	"
"	7,000 "	"	"	8,200 "	"	1,200 "	"
200 "	"	"	25,000 "	"	"	"	24,800 "
2,700 "	"	"	56,500 "	2,000 "	"	"	51,800 "
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"
10,000 "	"	"	"	10,000 "	"	20,000 "	"
"	29,200 "	167,000 "	"	5,700 "	"	141,500 "	"
"	5,500 "	1,000 "	"	"	2,000 "	"	6,500 "
4,700 "	"	"	15,100 "	8,200 "	"	"	200 "
2,500 "	"	"	14,900 "	"	1,500 "	"	14,100 "
"	"	"	5,400 "	"	1,200 "	"	6,600 "
"	"	4,600 "	"	"	5,000 "	700 "	"
"	2,000 "	2,000 "	"	"	"	"	"
1,000 "	"	5,000 "	"	"	52,100 "	"	46,100 "
"	"	"	9,500 "	"	"	"	9,500 "
"	"	4,000 "	"	"	"	4,000 "	"
"	"	"	7,000 "	"	"	"	7,000 "
"	"	"	"	24,000 "	"	24,000 "	"
"	1,200 "	100 "	"	"	"	"	1,100 "
"	"	"	"	"	"	"	"
100 "	"	"	"	"	"	100 "	"
"	"	"	"	"	1,500 "	"	1,500 "
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	157,000 "	"	"	"	157,000 "	"
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	70,000 "	"	"	"	70,000 "
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"
24,500 "	40,700 "	553,700 "	209,100 "	74,100 "	62,200 "	561,000 "	248,500 "
Augmentation. . . . fr.						113,000 "	
"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	50,000 "	"	"	50,000 "	20,000 "	"
"	"	11,000 "	"	"	"	11,000 "	"
"	"	"	25,000 "	"	"	"	25,000 "
900 "	"	1,000 "	"	"	15,000 "	"	13,100 "
900 "	"	62,000 "	25,000 "	"	45,000 "	51,000 "	58,100 "
Diminution. . . . fr.						7,100 "	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Il résulte de ce tableau que, comparés aux allocations accordées pour l'exercice 1872, les crédits proposés au Budget de 1873 présentent :

<i>A. (Canaux et rivières.)</i> Pour les travaux d'entretien ordinaire, une diminution de fr.		25,200 »
Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une augmentation de		138,200 »
Soit, sur l'ensemble, une augmentation de fr.		113,000 »
 <i>B. (Ports et côtes.)</i> Pour les travaux d'entretien ordinaire, une augmentation de fr.		900 »
Pour les travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration, une diminution de		8,000 »
Soit, sur l'ensemble, une diminution de		7,100 »
Les crédits des 3 ^{me} et 4 ^{me} sections se balancent donc par une augmentation de fr.		105,900 »

Cette augmentation provient surtout des crédits sollicités pour la substitution de deux ponts mobiles, avec bassin intermédiaire, au pont tournant unique établi sur le canal de Charleroi à Bruxelles, à l'ancienne porte de Ninove, à Bruxelles, et pour la reconstruction de l'écluse n° 1 de la Petite-Nèthe canalisée. La demande d'allocation de ces crédits, relativement considérables, est justifiée plus loin.

ART. 11. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.*

Somme demandée : 1,446,150 francs.

Cette allocation est supérieure de 101,400 francs au crédit alloué, pour le même objet, au Budget de l'exercice 1872.

La répartition en figure ci-après.

Conformément aux précédents, on se dispense d'entrer dans des développements à l'égard des allocations destinées aux travaux d'entretien proprement dits, travaux indispensables et qui se justifient par leur nature. Les sommes demandées pour l'exécution des travaux de l'espèce sont, ou les mêmes que celles qui ont été allouées aux Budgets précédents, ou le prix de marchés conclus, ou, enfin, le montant de l'estimation d'entreprises à adjudger.

On se borne à justifier la demande des sommes qui doivent être affectées à des travaux ayant réellement le caractère de travaux d'entretien extraordinaire et offrant quelque importance.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

BASSIN DE LA MEUSE.

A. — *Meuse.*

	Charges ordinaires et permanentes.		Charges extraordinaires et temporaires.
	—		—
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ouvrages d'art, digues, chemins de halage, etc., dans la province de Namur, dragages et enlèvements d'atterrissements dans la même province fr.	21,900	»	21,000 »
2 ^o Travaux analogues dans la province de Liège.	146,000	»	10,000 »
3 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire du chemin de halage et des ouvrages de défense de la rive gauche, dans la province de Limbourg	20,000	«	»

B. — *Ourthe.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie située en amont de Comblain-au-Pont, qui a fait retour à l'État, aux termes du § 7 de l'article 15 de la convention conclue, le 27 juin 1862, entre le Département des Travaux publics et la grande compagnie du Luxembourg, pour la concession du chemin de fer de l'Ourthe.	5,000	»	»
--	-------	---	---

C. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, tant en Belgique que dans les Pays-Bas.	28,500	»	32,000 »
--	--------	---	----------

D. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et entretien des plantations; travaux de dévasement.	30,000	»	15,000 »
2 ^o Remplacement du pont-tournant en bois de Boorsheim par un pont tournant en fer . . .	»		14,000 »
Le pont actuel est en très-mauvais état.			
A REPORTER. . . fr.	249,400	»	92,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . fr.	249,400 »	92,000 »
E. — <i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>		
1 ^{re} SECTION.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire; dévasements et entretien des plantations.	18,000 »	»
2 ^{me} SECTION.		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	24,000 »	»
3 ^{me} SECTION.		
3 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	22,000 »	»
4 ^o Entretien de l'écluse maritime du Katten- dyck et de ses dépendances, à frais communs entre l'État et la ville d'Anvers, selon la conven- tion du 16-26 août 1858. — Part de l'État . . .	3,100 »	»
5 ^o Entretien des maçonneries, pavages, etc., des musoirs de l'écluse du Kattendyck, et déva- sement du chenal d'accession de l'Escaut . . .	22,000 »	»
F. — <i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dévasements et entretien des plantations .	8,000 »	»
G. — <i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire, dévasements et entretien des plantations.	26,000 »	»
2 ^o Remplacements d'un pont-treillis en char- pente par un pont-treillis en fer	»	12,500 »
Ce pont-treillis en charpente est le dernier qu'il reste à remplacer par un pont-treillis en fer. — Tous les autres ouvrages de l'espèce ont déjà subi ou subiront une pareille transforma- tion, au moyen des crédits alloués aux Budgets précédents.		
A REPORTER. . . . fr.	372,500 »	104,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordinaires et temporaires
REPORT. . . . fr.	372,500 »	104,500 »
5 ^o Renouvellement des portes d'amont et d'aval de l'écluse de Curange	»	6,000 »
Ces portes sont très-délabrées.		
H. — Canal d'embranchement vers Turnhout.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	5,500 »	»
I. — Canal de Turnhout à Anvers, par Saint-Job in 't Goor.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	4,000 »	»
J. — Sambre canalisée.		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	80,000 »	»
PROVINCE DE NAMUR		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; travaux de curement, etc.	4,400 »	50,000 »
K. — Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire; dragages, curages; alimentation par ma- chines à vapeur, etc.; entretien des plantations .	72,000 »	37,000 »
2 ^o Renouvellement, pour cause de vétusté, de dix paires de portes d'écluses.	»	20,000 »
3 ^o Remplacement du pont tournant situé à la porte de Ninove, à Bruxelles, par deux ponts mobiles, avec bassin intermédiaire.	»	110,000 »
Ce travail est projeté dans l'intérêt de la cir- culation, qui est devenue tellement active en cet endroit, qu'un pont unique n'y suffit plus, à		
A REPORTER. . . . fr.	538,400 »	307,500 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. fr.	538,400 »	307,500 »
cause surtout des interruptions quē lui font subir les manœuvres fréquentes opérées pour le passage des bateaux.—L'existence de deux ponts contigus remédiera à cet inconvénient, l'un pont pouvant rester fermé pendant que l'autre est ouvert.		
BASSIN DE L'ESCAUT.		
L. — <i>Escaut.</i>		
PROVINCE DE HAINAUT.		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	7,000 »	»
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	7,800 »	»
5 ^o Renouvellement total ou partiel, pour cause de vétusté, d'ouvrages d'art, dévasements éventuels	»	9,400 »
PROVINCE D'ANVERS.		
4 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	4,000 »	»
M. — <i>Canal de Mons à Condé.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations, curages, alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit	20,800 »	4,000 »
2 ^o Reconstruction, avec arche de décharge, des maçonneries du pont-levis de Thulin	»	10,000 »
La partie métallique a été faite sur les fonds du Budget de 1874.		
A REPORTER. fr.	578,000 »	330,900 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	578,000 »	330,900 »

N. — Canal de Pommerœul à Antoing.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; grosses réparations, curages, alimentation par machine à vapeur et frais résultant de la navigation de nuit	25,000 »	26,900 »
2° Renouvellement, pour cause de vétusté, du pont-levis de Wiers	»	11,000 »

O. — Lys.

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire de la partie entièrement à charge de la Belgique	9,600 »	9,000 »
2° Entretien ordinaire et extraordinaire des ponts établis sur la partie mitoyenne entre la Belgique et la France (part incombant à la Belgique)	300 »	150 »

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

3° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; dévasements éventuels, etc.	8,200 »	5,900 »
4° Reconstruction du pont du Laitage, à Gand. Ce pont est en très-mauvais état.	»	15,000 »

P. — Canal de dérivation de la Lys.

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.

1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire; consolidation des berges; dévasements.	9,500 »	18,800 »
--	---------	----------

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	20,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	650,600 »	417,650 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	630,600 »	417,650 »
3° Continuation des travaux de reconstruction, en mortier de ciment, du revêtement en pierre des jetées qui bordent le chenal de l'écluse maritime, à Heyst	»	16,000 »
L'efficacité des revêtements maçonnés a été démontrée par l'expérience. Les grosses mers dégradent toutes les parties des jetées qui ne sont pas maçonnées.		
Q. — Canal de Roulers à la Lys.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des deux sections.	6,000 »	6,000 »
R. — Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce à Gand.		
PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dévasements.	8,400 »	16,000 »
PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.		
2° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	18,000 »	7,500 »
3° Réparation des quais dans la traverse de la ville de Bruges (part de l'État)	2,000 »	»
S. — Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	5,000 »	2,000 »
T. — Canal de Plasschendaale, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit de Langeleed.		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, grosses réparations	5,400 »	4,200 »
A REPORTER. . . . fr.	693,400 »	469,350 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
REPORT. . . . fr.	693,400 »	469,330 »
U. — <i>Canal de Gand à Terneuzen.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire et dévasements éventuels	5,700 »	12,000 »
V. — <i>Canal de Selzaete à la mer du Nord.</i>		
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	27,000 »	10,000 »
2 ^o Continuation des travaux de reconstruc- tion, au mortier de ciment, des perrés établis sur les talus du chenal de l'écluse maritime, à Heyst.	»	25,000 »
L'expérience a démontré que les perrés non maçonnés ne résistent pas à l'action de la mer dans les gros temps.		
Le crédit demandé pour l'entretien du canal de Selzaete à la mer du Nord est pétitionné sous la réserve à laquelle les allocations précédem- ment accordées pour le même objet ont été ex- pressément subordonnées, c'est-à-dire sous celle du droit de répétition de l'État, à charge des provinces des deux Flandres. (Voir notamment pages 420 et 421 de la note préliminaire au projet de Budget de l'exercice 1865.)		
W. — <i>Canaux le Moervaert et la Zuidleele.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	2,600 »	2,700 »
X. — <i>Durme.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire	1,000 »	»
L'administration de la Durme a été reprise par l'État à partir de l'année 1872 inclusivement, aux termes de la loi budgétaire de cet exercice, qui a alloué, pour l'entretien de ladite rivière, un crédit égal à celui pétitionné, pour le même objet, au Budget de 1873.		
A REPORTER. . . . fr.	729,700 »	519,050 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordinaires et temporaires
REPORT. . . . fr.	729,700 »	519,050 »
Y. — <i>Dendre.</i>		
Entretien des plantations entre Alost et Termonde	400 »	»
Z. — <i>Rupel.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	4,500 »	»
A'. — <i>Senne.</i>		
1° Entretien des ouvrages d'art établis aux frais de l'État	2,000 »	»
2° Loyer de la maison habitée par l'éclusier de Vilvorde.	250 »	»
B'. — <i>Dyle et Demer.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	25,500 »	»
C'. — <i>Petite Nèthe canalisée.</i>		
1° Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire	12,000 »	»
2° Reconstruction de l'écluse n° 1 à Emblehem.	»	140,000 »
Cette écluse se trouve en mauvais état. Sa reconstruction, ajournée depuis plusieurs années, ne saurait plus être retardée sans inconvénient.		
D'. — <i>Grande Nèthe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	6,000 »	»
BASSIN DE L'YSER.		
E'. — <i>Yser.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire.	8,750 »	»
TOTAUX. fr.	787,100 »	659,050 »
Total des sommes demandées pour les travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et les dépenses d'exploitation des canaux et rivières fr.	1,446,150 »	

NOTE PRÉLIMINAIRE.

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.

Les crédits pétitionnés au projet de Budget de 1873, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, atteignent ensemble le chiffre de fr. 393,800 »

Ceux demandés au Budget de 1872, pour travaux de même nature, ne s'élèvent qu'à 381,900 »

Les allocations sollicitées au projet de Budget de l'exercice 1873 présentent donc sur celles qui figurent au projet de Budget de 1872, une augmentation de 41,900 »

Les sommes portées au projet de Budget de 1873, pour travaux neufs et d'amélioration aux canaux et rivières, se répartissent comme il suit :

BASSIN DE LA MEUSE.

ART. 12. — *Meuse.*

Somme demandée : 49,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE NAMUR.

1^o Perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amélioration fr. 10,000 »

PROVINCE DE LIÈGE.

2^o Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde-corps, etc. 19,000 »

PROVINCE DE LIMBOURG.

3^o Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas, amélioration des chemins de halage, bermes et travaux divers d'amélioration 20,000 »

TOTAL. . . fr. 49,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Ourthe.*

Somme demandée : 7,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution, en amont de Comblain-au-Pont, de travaux divers d'amélioration, consistant notamment dans la construction de jetées et de parties de chemin de halage aux endroits où il n'en existe pas.

ART. 14. — *Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.*

Somme demandée : 12,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux de revêtement des berges du canal au moyen de bordages et de moellons, dans les parties non encore pourvues d'ouvrages défensifs, et à celle d'autres travaux divers d'amélioration.

ART. 15. — *Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.*

Somme demandée : 36,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Travaux de renforcement de contre-digues et travaux divers d'amélioration fr.	6,000 »
--	---------

2 ^o Construction d'un pont tournant à Eysden	30,000 »
---	----------

Ce pont est destiné à remplacer le bac de passage existant à Eysden. L'établissement en est vivement sollicité par l'administration locale et les populations intéressées. La commune d'Eysden interviendra pour 10,000 francs dans la dépense, estimée à 40,000 francs.

TOTAL. . . fr.	<u>36,000 »</u>
----------------	-----------------

ART. 16. — *Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.*

Somme demandée : 16,200 francs.

Cette somme est destinée, jusqu'à concurrence de 8,000 francs, à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration à la 1^{re} section et, jusqu'à concurrence de 8,200 francs à la construction de dépendances aux maisons des agents préposés au service de la 3^{me} section.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 17. — *Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.*

Somme demandée : 3,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contredigues et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 18. — *Canal d'embranchement vers Hasselt.*

Somme demandée : 10,000 francs.

Cette somme est destinée au renforcement éventuel des digues et contredigues du canal, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 19. — *Sambre canalisée.*

Somme demandée : 35,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE HAINAUT.

1° Construction de perrés et travaux divers d'amélioration. 30,000 »

PROVINCE DE NAMUR.

2° Construction de perrés, empierrement ou pavage du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux, et travaux secondaires d'amélioration 5,000 »

TOTAL. . . 35,000 »

ART. 20. — *Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.*

Somme demandée : 16,800 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Élargissement des pavages existants et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts. fr. 1,500 »

2° Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières 5,300 »

A REPORTER. . . . fr. 6,800 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT.	fr.	6,800	»
3 ^e Acquisition de terrains pour l'élargissement des digues .		5,000	»
4 ^e Travaux divers d'amélioration, consistant en établissement de garde-corps, clôtures, construction de perrés, etc. .		7,000	»
Les travaux dont le détail précède formeront la continuation de ceux de même espèce pour l'exécution desquels des fonds ont été alloués aux Budgets précédents.			
TOTAL.	fr.	16,800	»

BASSIN DE L'ESCAUT.

ART. 21. — *Escaut.*

Somme demandée : 7,900 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Travaux divers d'amélioration dans la province de Hainaut.	fr.	7,000	»
2 ^o Travaux secondaires d'amélioration dans la province de la Flandre orientale.		900	»
TOTAL.	fr.	7,900	»

ART. 22. — *Canal de Mons à Condé.*

Somme demandée : 46,700 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1 ^o Construction d'un perré dans la partie supérieure du talus de gauche, entre le pont-levis d'Hautrage et le perré construit au delà.	fr.	13,700	»
Ce travail a pour but de remettre le talus de la cunette du canal sous profil et d'en prévenir l'éboulement ultérieur.			
2 ^o Prolongement des murs de quai de la rive gauche du 3 ^{me} bief.		30,000	»
Des crédits ont déjà été alloués aux Budgets de 1870 et de 1872 pour cet objet. Ils n'ont pu être employés parce qu'il n'y a pas eu de chômage pendant ces deux années.			
3 ^o Travaux divers d'amélioration		3,000	»
TOTAL.	fr.	46,700	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 23. — *Canal de Pommerœul à Antoing.*

Somme demandée : 13,500 francs.

Cette somme est destinée à l'exhaussement de maisons éclusières et à l'exécution de divers autres travaux secondaires d'amélioration.

ART. 24. — *Canal de dérivation de la Lys.*

Somme demandée : 6,500 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration dans la province de la Flandre orientale.

ART. 25. — *Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.*

Somme demandée : 28,100 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE

1º Pavage d'une partie des digues du canal de raccordement.	7,600 »
---	---------

Ce travail est spécialement projeté dans l'intérêt de l'exploitation des établissements industriels riverains du canal de raccordement.

2º Travaux secondaires d'amélioration fr.	500 »
---	-------

PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

3º Consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques, renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration	9,000 »
--	---------

Ces travaux formeront la continuation de ceux exécutés au moyen de crédits budgétaires alloués précédemment.

4º Travaux à effectuer aux abords de la porte de Damme, à Bruges, dans le but de modifier le régime des eaux et de redresser la route de Bruges vers la Zélande	11,000 »
---	----------

Ces travaux sont réclamés par l'administration communale

A REPORTER. fr.	28,100 »
-------------------------	----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

REPORT. . . . fr. 28,100 »

de Bruges. Ils auront spécialement pour but, d'une part, de permettre de baisser totalement les eaux du canal de Gand à Bruges, dans la traverse de la dernière de ces villes, sans devoir, en même temps, baisser partiellement les eaux du canal de Bruges à Ostende; et, d'autre part, d'améliorer la voirie, en rectifiant le tracé de la route de Bruges à l'Écluse, à proximité de la porte de Danme. Ils permettront encore à la ville de Bruges d'agrandir son entrepôt et de créer une gare convenable pour les bateaux qui doivent y transborder leur cargaison, en agrandissant le sas de l'entrepôt. Un premier crédit pour leur exécution est alloué au Budget de l'exercice 1872.

TOTAL. . . . fr. 28,100 »

ART. 26. — *Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.*

Somme demandée : 2,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 27. — *Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal d'écoulement dit : de Langeleed.*

Somme demandée : 11,300 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage, effectués au moyen des crédits budgétaires alloués précédemment, et à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

ART. 28. — *Canal de Selzacte à la mer du Nord.*

Somme demandée : 30,400 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1º Consolidation et exhaussement des piles et des murs de front de l'écluse maritime existant au débouché du canal . fr. 50,000 »

Ces travaux sont nécessaires pour mettre l'écluse en état de résister aux fortes marées et tempêtes.

2º Travaux secondaires d'amélioration dans la province de la Flandre orientale. 400 »

TOTAL. . . . fr. 50,400 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

De même que l'allocation pétitionnée pour l'entretien du canal, le crédit dont la répartition précède est sollicité sous la réserve des droits de répétition de l'État à charge des provinces des deux Flandres.

ART. 29. — *Canaux le Moervaert et la Zuidleede.*

Somme demandée : 400 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration

ART. 30. — *Rupel.*

Somme demandée : 1,000 francs.

Cette somme est destinée à la continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives.

ART. 31. — *Dyle et Demer.*

Somme demandée : 5,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de divers travaux secondaires d'amélioration.

BASSIN DE L'YSER.

ART. 32. — *Yser.*

Somme demandée : 56,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1° Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés	6,000 »
---	---------

2° Recreusement de la rivière et amélioration du chemin de halage fr.	50,000 »
---	----------

Les travaux dont l'énumération précède formeront la continuation de ceux pour l'exécution desquels des crédits ont été alloués aux Budgets précédents. Ils sont destinés à améliorer la partie supérieure de l'Yser.

TOTAL. . . fr.	56,000 »
----------------	----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 55. — *Plantations.*

Somme demandée : 25,000 francs

Cette somme, qui est destinée à l'établissement de plantations nouvelles le long des rivières et canaux, est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents, abstraction faite de l'exercice 1871, pour lequel, par mesure exceptionnelle d'économie, le crédit a été réduit à 10,000 francs.

ART. 54. — *Bacs et bateaux de passage.*

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme, qui est égale à celles allouées, pour le même objet, aux Budgets précédents, est destinée à l'entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances, comme aussi à l'exécution des travaux et aux acquisitions de matériel rendus éventuellement nécessaires par l'établissement de nouveaux passages d'eau.

4^{me} SECTION. — PORTS ET CÔTES.ART. 55. — *Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépense d'administration des ports, côtes, phares et fanaux.*

Somme demandée : 575,250 francs.

Cette somme est supérieure de 57,900 francs au crédit demandé pour le même objet, au Budget de 1872.

La répartition en figure ci-après :

De même que pour les canaux et rivières, et conformément aux précédents, on croit pouvoir se dispenser de présenter la justification des crédits demandés pour les travaux d'entretien proprement dits, et se borner à motiver les allocations pétitionnées pour les travaux d'entretien extraordinaire de quelque importance.

Ici encore les sommes demandées pour l'exécution de travaux d'entretien ordinaire sont, ou les mêmes que celles qui ont été allouées au Budget précédent, ou le prix de marchés existants, ou le montant presumé des besoins auxquels il faudra pourvoir.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

A. — *Port d'Ostende.*

	Charges ordinaires et permanentes.	Charges extraordin. et temporaires.
1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire de l'avant-port et de l'arrière-port. . fr	60,000 »	»
2 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaires de l'écluse des bassins de commerce, moitié à charge de l'État, moitié à charge de la ville d'Ostende, aux termes de l'arrêté royal du 6 juin 1821 (part de l'État)	750 »	:
3 ^o Réparation des dégâts qui peuvent sur- venir aux ouvrages du port par suite d'oura- gans	8,000 »	:
4 ^o Reconstruction d'une partie de l'estacade d'Est aux abords du musoir (1 ^{re} partie)	»	75,000 »
La partie de l'estacade d'Est qui est voisine du musoir se trouve en mauvais état, et sa re- construction est indispensable. Ce travail peut être fait par parties successives.		
5 ^o Reconstruction du pont fixe établi sur le passage de petite navigation des écluses de Sly- kens dans l'arrière-port; exhaussement de la route aux abords de ce pont, garde-corps, re- construction des mécanismes de manœuvre des vannes	»	55,000 »
Ce travail complètera celui exécuté en 1871 pour le passage de navigation maritime. Le pont sur le passage de petite navigation est en mau- vais état et ne permet que la circulation de faibles charges. Différentes grosses réparations doivent en même temps être effectuées aux parties supé- rieures des piles et culées et aux mécanismes des vannes.		
6 ^o Réparation, reconstruction et consolida- tion, au mortier de ciment, du perré de la grande digue de mer	»	5,000 »

B. — *Port de Newport.*

1 ^o Travaux d'entretien ordinaire et extraor- dinaire	55,000 »	»
A REPORTER. . . . fr.	103,750 »	115,000 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

	Charges ordinaires et permanentes	Charges extraordi- naires et temporaires.
REPORT. . . . fr.	103,750 »	115,000 »
2 ^o Renouvellement d'une paire de portes de flot amont et d'une paire de portes d'ebbe aval à l'ancienne écluse de Furnes	»	8,000 »
3 ^o Renouvellement d'une paire de portes de flot amont de l'écluse de la province	»	3,000 »
Toutes ces portes sont en très-mauvais état.		
C. — <i>Port de refuge de Blankenberghe.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	5,000 »	10,000 »
D. — <i>Côtes.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire.	100,000 »	25,000 »
E. — <i>Phares et fanaux.</i>		
Travaux d'entretien ordinaire et extraordi- naire des phares et fanaux de la côte de Flandre.	2,500 »	1,000 »
TOTAUX. . . . fr.	211,250 »	162,000 »
Total des sommes demandées pour les tra- vaux d'entretien ordinaire et extraordinaire des ports, côtes, phares et fanaux fr.	373,250 »	

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.

Les crédits pétitionnés au Budget de 1873, pour l'exécution de travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, atteignent ensemble le chiffre de. fr. 249,000 »

Ceux alloués au Budget de 1872, pour l'exécution de travaux de même nature, s'élèvent à un total de. 294,000 »

Les allocations sollicitées pour les exercices 1872 et 1873, du chef des travaux dont il s'agit, se balancent donc pour une diminution de 45,000 »

pour l'exercice 1873.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les sommes demandées pour travaux neufs et d'amélioration aux ports, côtes, phares et fanaux, se répartissent comme il suit :

ART. 36. — *Port d'Ostende.*

Somme demandée : 110,000 francs.

Cette somme se subdivise de la manière suivante :

1^o Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques, de la jetée basse située en arrière de l'estacade d'Ouest fr. 50,000 »

2^o Continuation des travaux de rectification de la rive droite du chenal de l'avant-port le long de l'ouvrage à couronne; perrés maçonnés sur la rive et établissement de postes d'amarrage : 80,000 »

Les différents travaux repris ci-dessus ont été commencés en 1871 et seront continués en 1872. Il importe de les poursuivre.

TOTAL. . . fr.	110,000 »
----------------	-----------

ART. 37. — *Côtes.*

Somme demandée : 138,000 francs.

Cette somme se répartit de la manière suivante :

1^o Continuation des travaux de consolidation de la dune de de Mariakerke, au delà de la digue d'Albertus, par des revêtements et bouts d'épis maçonnés; nivellement de parties de dunes, etc. fr. 50,000 »

La dune près de la digue d'Albertus est fortement exposée à l'action des vagues dans les gros temps; il importe, pour la sécurité du pays, de s'opposer efficacement à l'envahissement de la mer de ce côté, et il sera prudent de continuer en 1873 les travaux qui ont été exécutés en 1870 et 1871 et qui sont poursuivis en 1872.

2^o Continuation des travaux de construction de perrés maçonnés, en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer 88,000 »

Il est indispensable, dans l'intérêt de la sécurité du littoral, de continuer l'exécution des ouvrages de l'espèce, destinés à défendre les dunes d'une manière efficace contre l'action de la mer.

TOTAL. . . fr.	138,000 »
----------------	-----------

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 58. — *Phares et fanaux.*

Somme demandée : 4,000 francs.

Cette somme est destinée à l'exécution de travaux et à l'acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux.

Elle est égale à celle allouée, chaque année, pour le même objet aux Budgets précédents.

3^{me} SECTION. — FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS

ART. 59.

Somme demandée : 55,000 francs.

Cette somme est de 7,000 francs supérieure à celle qui est votée depuis plusieurs années pour les frais d'études et d'adjudications concernant les routes, les bâtiments civils, les travaux hydrauliques et les chemins de fer en construction. L'allocation de 28,000 francs étant presque chaque année insuffisante et devant être complétée par des crédits supplémentaires, il a paru plus régulier de demander une augmentation d'allocation qui mit celle-ci mieux en rapport avec les besoins actuels du service.

6^{me} SECTION. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSEESART. 41. — *Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, etc.*

Somme demandée : 716,469 francs.

Cette allocation est de 7,200 francs supérieure à celle qui figure au projet de Budget amendé pour l'exercice 1872. L'augmentation est sollicitée en vue d'améliorer la position des chefs de bureau, commis rédacteurs et messagers, dont les traitements ont été reconnus insuffisants.

CHAPITRE III. — MINES.

Aucun changement n'est proposé aux allocations de ce service.

CHAPITRE IV. — CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 1873, en ce qui concerne les chemins de fer, postes et télégraphes, sont provisoirement établies à la somme de 43,456,790 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Comme il ressort du tableau de développements ci-annexé, les évaluations actuelles comportent, d'une part, une augmentation de 424,775 francs, représentant le complément de différents crédits justifiés au projet de Budget de l'exercice 1872, et de l'autre, une diminution de 900,000 francs, constituant le montant des charges temporaires inscrites au Budget de ce même exercice.

Ainsi que le Gouvernement l'a fait remarquer à diverses reprises, les dépenses de l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, subissent l'influence de causes si variées, qu'il est de toute impossibilité de prévoir, aussi longtemps d'avance, les véritables nécessités des différents services ressortissant à cette administration.

Cette raison détermine donc le Gouvernement à se réserver la faculté de modifier ses prévisions lorsqu'elles pourront être établies avec plus de certitude.

CHAPITRES V A IX.

Les allocations portées au projet de Budget de 1875 pour le service des *Commissions*, des *traitements de disponibilité*, des *pensions* (1^{er} terme), des *secours* et des *dépenses imprévues*, sont les mêmes que celles qui sont demandées pour l'exercice 1872.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Travaux publics
et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre
des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics, pour l'exer-
cice 1873, est fixé à la somme de *cinquante-trois millions
deux cent deux mille cinquante-quatre francs* (fr. 53,202,034),
conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peu-
vent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires
ou à des travaux extraordinaires ou spéciaux.

Les dépenses pour le matériel, les fournitures de bureau,
les papiers, les impressions, les achats et les réparations de
meubles, le chauffage, l'éclairage, le loyer des locaux et les
menues dépenses, ne peuvent être prélevés qu'à charge des
allocations affectées aux dépenses de l'espèce à faire pour
chacun de ces services.

Donné à Bruxelles, le 29 février 1872.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics ,

F. MONCHEUR.

Le Ministre des Finances ,

J. MALOU.

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1873.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	1,350,115 "
2	— des fonctionnaires et employés	1,061,615 "	"	
3	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés de l'administration centrale	44,900 "	"	
4	Traitements et salaires des huissiers, messagers, concierges et gens de service	92,600 "	"	
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	85,000 "	15,000 "	
6	Honoraires des avocats du Département	50,000 "	"	
CHAPITRE II. PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS. SECTION 1 ^{re} . — Ponts et chaussées.				
7	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides	5,450,000 "	"	
8	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes	41,000 "	"	
SECTION 2. — Bâtiments civils.				
9	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à la charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc; achat et frais de conservation d'objets pour les fêtes et cérémonies publiques.	500,000 "	"	155,000 "
10	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées; travaux extraordinaires de renouvellement d'une partie des toitures et gouttières de divers bâtiments civils situés à Bruxelles; construction d'un mur de clôture des terrains dépendant du Musée Wiertz et d'une loge pour le concierge	"	155,000 "	
SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.				
11	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières	787,100 "	659,050 "	
A REPORTER. . . . fr.		5,895,215 "	809,050 "	1,350,115 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	5,893,215 »	809,050 »	1,350,115 »
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
	<i>Bassin de la Meuse.</i>			
12	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. .	»	49,000 »	
13	Ourthe	»	7,000 »	
14	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	»	12,000 »	
15	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	»	36,000 »	
16	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	»	10,200 »	
17	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	»	3,000 »	
18	— — vers Hasselt	»	10,000 »	
19	Sambre canalisée.	»	35,000 »	
20	Canal de Charleroi à Bruxelles et embranchements	»	16,800 »	
	<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
21	Escaut	»	7,900 »	7,948,739 »
22	Canal de Mons à Condé.	»	46,700 »	
23	— de Pommerœul à Antoing	»	13,500 »	
24	Canal de dérivation de la Lys.	»	6,500 »	
25	— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.	»	28,100 »	
26	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges	»	2,000 »	
27	— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal de Langelied.	»	11,500 »	
28	— de Selzaete à la mer du Nord	»	50,400 »	
29	Canaux le Moervaert et la Zuidleede	»	400 »	
30	Rupel	»	1,000 »	
31	Dyle et Demer	»	5,000 »	
	<i>Bassin de l'Yser.</i>			
32	Yser.	»	56,000 »	
	<i>Plantations.</i>			
33	Plantations nouvelles	25,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	5,918,215 »	1,202,850 »	9,298,854 »

POUR L'EXERCICE 1875.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	5,918,215 »	1,202,850 »	9,208,854 »
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>			
51	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	55,000 »	»	
	SECTION 4. — Ports, côtes, phares et fanaux.			
35	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	311,250 »	162,000 »	
	TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.			
36	Port d'Ostende	»	110,000 »	
37	Côtes	»	138,000 »	
38	Phares et fanaux.	»	1,000 »	
	SECTION 5. — Frais d'études et d'adjudications.			
51	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications	55,000 »	»	
	SECTION 6. — Personnel des ponts et chaussées et des bâtiments civils.			
40	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements	707,070 »	10,000 »	
41	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées	705,469 »	15,000 »	
42	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils	40,000 »	»	
45	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil	12,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
	SECTION 1^{re}. — Personnel du conseil.			
41	Personnel du conseil des mines. — Traitements.	40,810 »	»	
45	— — — — — Frais de route	500 »	»	
45	— — — — — Matériel	1,800 »	»	
	SECTION 2. — Personnel du corps.			
47	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires employés par les ingénieurs.	921,000 »	»	515,910 »
48	Frais des jurys d'examen, des conseils de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 »	»	
49	Confection de la carte générale des mines.	»	15,000 »	
	A REPORTER. . . . fr.	7,958,914 »	1,651,850 »	9,642,764 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1875.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	7,958,914 •	1,651,850 •	9,642,764 •
	SECTION 3. — Caisses de prévoyance.			
50	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement	45,000 •	•	
	SECTION 4. — Impressions, etc.			
51	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publica- tions de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 •	•	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.			
	SECTION 1^{re}. — Voies et travaux.			
52	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	704,540 •	•	
53	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	4,631,180 •	•	
54	Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,113,900 •	•	
55	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils et ustensiles, objets divers, loyers de locaux.	1,552,580 •	•	
	SECTION 2. — Traction et matériel.			
56	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	580,580 •	•	
57	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	5,825,400 •	•	
58	Primes d'économie et de régularité.	145,000 •	•	
59	Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois	5,064,750 •	•	
60	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	6,143,400 •	•	
	SECTION 3. — Transports.			
61	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	4,132,100 •	•	
62	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	2,980,460 •	•	
63	Primes pour encourager la marche régulière des convois.	30,000 •	•	
64	Frais d'exploitation	1,468,820 •	•	45,436,790 •
65	Camionnage	1,010,000 •	•	
66	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer; contentieux.	150,000 •	•	
67	Redevances aux compagnies	5,000 •	•	
	A REPORTER. fr.	43,526,624 •	1,651,850 •	53,079,554 •

POUR L'EXERCICE 1873.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	43,526,624 °	1,651,850 °	53,079,554 °
	SECTION 4. — Postes.			
68	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés . . .	1,610,950 °	°	
69	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	2,145,100 °	°	
70	Transport des dépêches; indemnité à payer éventuellement à la Compagnie concessionnaire de la ligne des paquebots belges sur le Brésil et la Plata, pour compléter jusqu'à concurrence de 250,000 francs le produit des taxes maritimes, des correspondances transportées par ce service. (<i>Credit non limitatif.</i>) . .	788,950 °	°	
71	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs déclarées. (<i>Credit non limitatif.</i>)	10,000 °	°	
72	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie. . . .	511,500 °	°	
	SECTION 5. — Télégraphes.			
75	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	1,205,115 °	°	
74	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	604,450 °	°	
73	Entretien	205,000 °	°	
	SECTION 6. — Services en général.			
76	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. . . .	170,215 °	°	
77	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	120,800 °	°	
78	Matériel et fournitures de bureau.	510,000 °	°	
79	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	20,000 °	°	
80	Conférences des chemins de fer belges. (Les crédits portés aux articles 2, 52, 56, 61, 68, 75 et 76, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)	1,000 °	°	
	CHAPITRE V.			
	SECTION 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.			
81	Frais de route et de séjour.	1,000 °	°	
82	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc. . .	1,000 °	°	
	SECTION 2. — Commission des Annales des travaux publics.			7,000
83	Frais de route et de séjour.	100 °	°	
84	Publication du Recueil, frais de bureau, etc.	4,900 °	°	
	A REPORTER. . . . fr.	51,454,704 °	1,651,850 °	53,086,554 °

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS POUR 1873.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	51,434,704 »	1,651,850 »	53,086,554 »
	CHAPITRE VI.			
85	Traitements des fonctionnaires et agents en disponibilité, par mesure générale ou pour un terme illimité	»	59,500 »	59,500 »
	CHAPITRE VII.			
86	Pensions : premier terme	18,000 »	»	18,000 »
	CHAPITRE VIII.			
87	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires, ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE IX.			
88	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS fr.	51,490,704 »	1,711,550 »	53,202,054 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 29 février 1872.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Travaux publics,

F. MONCHEUR.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1873.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	"	Traitement du Ministre. fr.
	a.	Secrétariat général fr. 122,100 "
	b.	Régie 57,400 "
2	c.	Traitements des fonctionnaires et employés. 140,100 "
	d.	Chemins de fer, postes et télégraphes 736,015 "
	e.	Surveillance des chemins de fer concédés 56,000 "
3	"	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et des employés.
4	"	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc.
5	"	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	"	Honoraires des avocats du Département
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
PREMIÈRE SECTION.		
PONTS ET CHAUSSÉES.		
	a.	Entretien ordinaire des routes et entretien de nouvelles sections en 1873 fr.
7	b.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires par des causes de force majeure. — Payement de terrains cédés à la grande voirie, par suite de l'adoption de nouveaux plans d'alignement; travaux d'amélioration et reconstruction d'ouvrages d'art, etc.
	c.	Construction et rectification de routes; allocation de subsides pour aider à l'établissement de chemins vicinaux de grande communication et de chaussées communales réunissant des routes de grande voirie, servant de raccordement aux stations de chemin de fer ou aboutissant à des canaux ou rivières.
8	"	Plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de celles comprises dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.
DEUXIÈME SECTION.		
BATIMENTS CIVILS.		
9	"	Entretien et réparation des palais, édifices et monuments appartenant à l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Achat de différents objets nécessaires lors des cérémonies et fêtes publiques; conservation de ces objets. fr.
10	"	Travaux extraordinaires à exécuter aux bâtiments des Musées; travaux extraordinaires de renouvellement d'une partie des toitures et gouttières de divers bâtiments civils situés à Bruxelles; construction d'un mur de clôture des terrains dépendant du Musée Wiertz et d'une loge pour le concierge
"	"	Travaux extraordinaires à divers bâtiments civils (pour mémoire).
"	"	Construction à Esschen et à Comines de deux bâtiments pour le service de la douane (pour mémoire).
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 "	"	21,000 "	21,000 "	"	"	
1,061,615 "	"	1,061,615 "	975,740 "	87,875 "	"	
44,900 "	"	44,900 "	44,900 "	"	"	
92,600 "	"	92,600 "	92,600 "	"	"	
83,000 "	15,000 "	100,000 "	100,000 "	"	"	
50,000 "	"	50,000 "	50,000 "	"	"	
1,555,115 "	15,000 "	1,550,115 "	1,262,240 "	87,875 "	"	
2,250,000 "	"	2,250,000 "	2,200,000 "	50,000 "	"	
400,000 "	"	400,000 "	400,000 "	"	"	
800,000 "	"	800,000 "	800,000 "	"	"	
41,000 "	"	41,000 "	41,000 "	"	"	
5,471,000 "	"	5,471,000 "	5,441,000 "	50,000 "	"	
500,000 "	"	500,000 "	250,000 "	50,000 "	"	
"	155,000 "	155,000 "	"	155,000 "	"	
"	"	"	505,000 "	"	505,000 "	
"	"	"	52,000 "	"	52,000 "	
500,000 "	155,000 "	455,000 "	585,000 "	185,000 "	555,000 "	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDERS.		
<i>Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation.</i>		
BASSIN DE LA MEUSE.		
a.		Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg. fr.
b.		Ourthe
c.		Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé
d.		— de Maestricht à Bois-le-Duc
e.		— de jonction de la Meuse à l'Escaut
f.		— d'embranchement vers le camp de Beverloo
g.		— — vers Hasselt
h.		— — vers Turnhout.
i.		— de Turnhout à Anvers, par St-Job in 't Goor.
j.		Sambre canalisée.
k.		Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements
BASSIN DE L'ESCAUT.		
l.		Escaut
m.		Canal de Mons à Condé
n.		— de Pommerœul à Antoing.
o.		Lys
p.		Canal de dérivation de la Lys.
q.		— de Roulers à la Lys
r.		— de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.
s.		— d'écoulement des eaux du sud de Bruges
t.		— de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France, et canal dit : <i>de Langheede</i>
u.		— de Gand à Terneuzen
v.		— de Selzaete à la mer du Nord.
w.		Canaux le Moervaert et la Zuidleede
x.		Durme
y.		Dendre
z.		Rupel
a'.		Senne
b'.		Dyle et Demer
c'.		Petite Nèthe canalisée
d'.		Grande Nèthe.
BASSIN DE L'YSER.		
e'.		Yser.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CREDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinairement permanentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
187,000 »	51,000 »					
3,000 »	»					
28,500 »	52,000 »					
50,000 »	29,000 »					
89,100 »	»					
8,000 »	»					
26,000 »	18,500 »					
5,500 »	»					
4,000 »	»					
84,400 »	50,000 »					
72,000 »	167,000 »					
18,800 »	9,400 »					
20,800 »	14,000 »					
25,000 »	57,900 »					
18,100 »	50,050 »					
29,500 »	54,800 »	1,446,150 »	1,545,050 »	101,100 »	»	
6,000 »	6,000 »					
28,400 »	23,500 »					
5,000 »	2,000 »					
5,400 »	4,200 »					
5,700 »	12,000 »					
27,000 »	35,000 »					
2,600 »	2,700 »					
1,000 »	»					
400 »	»					
4,500 »	»					
2,250 »	»					
23,500 »	»					
12,000 »	140,000 »					
6,000 »	»					
8,750 »	»					
787,100 »	659,050 »	1,446,150 »	1,545,050 »	101,100 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des canaux et rivières et des bacs et bateaux de passage.</i>	
		BASSIN DE LA MEUSE.	
		<i>Meuse.</i>	
		PROVINCE DE NAMUR.	
	a.	1° Perrés, enrochements, pavages et travaux divers d'amélioration	
		PROVINCE DE LIÈGE.	
12	b.	2° Travaux divers d'amélioration, consistant notamment en empierrement de parties du chemin de halage, construction de rampes d'abordage, établissement de pilots d'amarre, garde corps, etc.	
		PROVINCE DE LIMBOURG.	
	c.	3° Travaux d'amélioration à exécuter à frais communs avec les Pays-Bas; amélioration du chemin de halage, bernies et travaux divers d'amélioration	
		<i>Ourthe.</i>	
13	"	Travaux divers d'amélioration, en amont de Comblain-au-Pont, consistant notamment dans la construction de jetées et de parties de chemins de halage aux endroits où il n'en existe pas	
		<i>Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé.</i>	
14	"	Travaux divers d'amélioration, consistant notamment dans la consolidation des berges au moyen de bordages avec remplissage de moellons	
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>	
15	a.	Construction d'un pont tournant à Eysden	
	b.	Travaux de renforcement des contre-digues et travaux divers d'amélioration	
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>	
		1 ^{re} SECTION.	
	"	Travaux divers d'amélioration	
		2 ^{me} SECTION.	
16	"	Néant	
		3 ^{me} SECTION.	
	"	Construction de dépendances aux maisons des agents préposés au service du canal	
		<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>	
17	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux secondaires d'amélioration	
			A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,100 »	659,050 »	1,446,150 »	1,545,050 »	101,100 »	•	
»	10,000 »	49,000 »	49,000 »	•	»	
»	19,000 »					
»	20,000 »					
»	7,000 »	7,000 »	7,000 »	•	»	
»	12,000 »	12,000 »	12,000 »	»	»	
»	30,000 »	36,000 »	18,000 »	18,000 »	»	
»	6,000 »					
»	8,000 »	16,200 »	8,000 »	8,200 »	•	
»	»					
»	8,200 »					
»	3,000 »	3,000 »	3,000 »	•	»	
787,100 »	782,250 »	1,569,350 »	1,442,050 »	127,300 »	•	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report. fr.
		<i>Canal d'embranchement vers Hasselt.</i>
18	"	Renforcement éventuel des digues et contre-digues, et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Sambre canalisée.</i>
		PROVINCE DE HAINAUT.
19	a.	1° Construction de perrés et travaux divers d'amélioration
	b.	2° Construction de perrés, empierrement ou pavage du chemin de halage pour faciliter la traction des bateaux et travaux secondaires d'amélioration
		PROVINCE DE NAMUR.
20	a.	1° Élargissement des pavages existants, et établissement de pavages sur les plates-formes des écluses et aux abords des ponts
	b.	2° Construction de dépendances aux maisons éclusières et pontonnières.
	c.	3° Acquisition de terrains pour l'élargissement des digues
	d.	4° Établissement de garde-corps, clôtures, construction de perrés et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements.</i>
21	a.	1° Travaux divers d'amélioration dans la province de Hainaut
	b.	2° Travaux secondaires d'amélioration dans la Flandre orientale
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>
	a.	1° Construction d'un perré dans le talus de la cunette du canal, en vue de prévenir des éboulements et travaux divers d'amélioration
22	b.	2° Prolongement des murs de quai de la rive gauche du 5 ^e bief
		<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>
23	"	Exhaussement de maisons éclusières et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Lys.</i>
"	"	(Pour mémoire)
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,100 »	782,250 »	1,569,350 »	1,442,050 »	127,500 »	»	
»	10,000 »	10,000 »	8,000 »	2,000 »	»	
»	30,000 »	35,000 »	25,000 »	10,000 »	»	
»	5,000 »					
»	1,500 »					
»	5,500 »	16,800 »	13,100 »	3,700 »	»	
»	5,000 »					
»	7,000 »					
»	7,000 »	7,900 »	9,900 »	»	2,000 »	
»	900 »					
»	16,700 »	46,700 »	38,500 »	8,200 »	»	
»	50,000 »					
»	13,500 »	13,500 »	15,000 »	»	1,500 »	
»	»	»	1,200 »	»	1,200 »	
787,100 »	912,150 »	1,699,250 »	1,552,750 »	151,200 »	4,700 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>
24	*	Travaux divers d'amélioration dans la province de la Flandre orientale
		<i>Canal de Gand à Ostende et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand.</i>
		PROVINCE DE LA FLANDRE ORIENTALE.
	a.	1 ^o Travaux de pavage d'une partie des digues du canal de raccordement
	b.	2 ^o Travaux secondaires d'amélioration
25		PROVINCE DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.
	c.	5 ^o Continuation des travaux de consolidation des berges du canal au moyen de revêtements en briques; renforcement des digues dans les endroits les plus menacés, entre Bruges et Ostende, et travaux divers d'amélioration .
	d.	4 ^o Continuation des travaux à effectuer aux abords de la porte de Damme, à Bruges, dans le but de modifier le régime des eaux et de redresser la route de Bruges vers la Zélande.
		<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>
26	"	Travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Plasschendaele, par Nieuport et Furnes, vers la frontière de France et canal d'écoulement dit : de Langeleed.</i>
27	"	Continuation des travaux d'empierrement du chemin de halage, et travaux secondaires d'amélioration
		<i>Canal de Solzaets à la mer du Nord.</i>
28	"	Travaux de consolidation et d'exhaussement des piles et des murs de front de l'écluse maritime
		<i>Canaux de Moervaert et la Zuidleede.</i>
29	"	Travaux secondaires d'amélioration.
		<i>Rupel.</i>
30	"	Continuation des travaux de construction de jetées longitudinales, pour relier les épis et provoquer la formation de nouvelles rives.
		<i>Dyle et Demer.</i>
31	"	Travaux secondaires d'amélioration
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,100 »	912,150 »	1,699,250 »	1,552,750 »	146,200 »	4,700 »	
»	6,500 »	6,500 »	10,400 »	»	3,900 »	
»	7,600 »					
»	500 »					
		28,100 »	80,200 »	»	52,100 »	
»	9,000 »					
»	11,000 »					
»	2,000 »	2,000 »	2,000 »	»	»	
»	11,500 »	11,500 »	11,500 »	»	»	
»	50,400 »	50,400 »	6,400 »	24,000 »	»	
»	400 »	400 »	400 »	»	»	
»	1,000 »	1,000 »	2,500 »	»	1,500 »	
»	5,000 »	5,000 »	5,000 »	»	»	
787,100 »	996,850 »	1,783,950 »	1,670,950 »	175,200 »	62,200 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		BASSIN DE L'YSER.
		Yser.
52	a.	1° Rétablissement, au moyen de revêtements en briques, des talus dégradés
	b.	2° Continuation des travaux d'amélioration du régime de la rivière
		Plantations.
53	»	Plantations nouvelles
		Bacs et bateaux de passage.
54	»	Établissement éventuel de nouveaux passages d'eau ; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances
		TOTAUX DE LA TROISIÈME SECTION. fr.
		QUATRIÈME SECTION.
		PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.
		Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des ports, côtes, phares et fanaux.
55	a.	Port d'Ostende
	b.	Port de Nieuport.
	c.	Port de refuge de Blankenberghe
	d.	Côtes
	e.	Phares et fanaux.
		A REPORTER. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,100 »	996,850 »	1,785,950 »	1,670,950 »	175,200 »	62,200 »	
»	6,000 »	50,000 »	56,000 »	»	»	
»	50,000 »					
25,000 »	»	25,000 »	25,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
847,100 »	1,032,850 »	1,899,950 »	1,786,950 »	175,200 »	62,200 »	
AUGMENTATION. . . fr.				115,000 »		
68,750 »	115,000 »	373,250 »	535,550 »	37,900 »	»	
35,000 »	11,000 »					
5,000 »	10,000 »					
100,000 »	25,000 »					
2,500 »	1,000 »					
211,250 »	162,000 »	373,250 »	535,550 »	37,900 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		<i>Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.</i>
		PORT D'OSTENDE.
56	a.	1° Continuation des travaux de reconstruction, en maçonnerie de briques, de la jetée basse située en arrière de l'estacade d'Ouest
	b.	2° Continuation des travaux de rectification de la rive droite du chenal de l'avant-port, le long de l'ouvrage à couronne; perrés maçonnés sur la rive et établissement de postes d'amarrage
		CÔTES.
37	a.	1° Continuation des travaux de consolidation des dunes à l'ouest de la digue d'Albertus, par des revêtements et bouts d'épis maçonnés; nivellement de partie des dunes, etc.
	b.	2° Travaux de construction de perrés en vue de garantir la côte contre l'action envahissante de la mer.
		PHARES ET FANAUX.
38	"	Exécution de travaux et acquisition d'objets nécessaires pour améliorer les phares et fanaux.
		TOTAUX DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.
		CINQUIÈME SECTION.
		FRAIS D'ÉTUDES ET D'ADJUDICATIONS. — ROUTES, BATIMENTS CIVILS, TRAVAUX HYDRAULIQUES. — CHEMINS DE FER EN CONSTRUCTION.
59	"	Études de projets; frais de levée de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications fr.
		TOTAUX DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.
		SIXIÈME SECTION.
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES BATIMENTS CIVILS.
40	"	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement
41	"	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées
42	"	Traitements et indemnités des architectes et autres agents du service spécial des bâtiments civils; frais d'habillement des gardiens des monuments
43	"	Frais des jurys d'examen et du conseil de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil
		TOTAUX DE LA SIXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
211,250 •	162,000 »	373,250 »	355,350 »	57,900 »	•	
»	50,000 »	110,000 »	140,000 »	•	50,000 •	
»	80,000 »					
»	50,000 »	158,000 »	158,000 »	•	»	
»	88,000 »					
•	1,000 »	1,000 •	16,000 »	•	15,000 »	
211,250 »	411,000 •	622,250 »	620,350 »	57,900 »	45,000 »	
			DIMINUTION. . . fr.		7,100 »	
35,000 »	•	35,000 •	28,000 »	7,000 »	•	
35,000 •	»	35,000 »	28,000 »	7,000 »	•	
707,070 »	10,000 »	717,070 »	717,070 »	»	•	
705,469 »	13,000 »	716,469 »	709,269 »	7,200 »	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
12,000 »	•	12,000 »	12,000 •	»	»	
1,462,539 »	23,000 »	1,485,539 »	1,478,539 »	7,200 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre II.		
		1 ^{re} SECTION. — Ponts et chaussées.
		2 ^e — — Bâtiments civils
		3 ^e — — Service des canaux et rivières, etc.
		4 ^e — — Ports et côtes
		5 ^e — — Frais d'études, d'adjudications, etc.
		6 ^e — — Personnel des ponts et chaussées.
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
CHAPITRE III.		
MINES.		
1^{re} SECTION. — Personnel du conseil.		
44	"	Personnel du conseil des mines. — Traitements.
45	"	— — — — — Frais de route
46	"	— — — — — Matériel
2^{me} SECTION. — Personnel du corps.		
47	"	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines et des expéditionnaires adjoints aux ingénieurs
48	"	Frais des jurys d'examen, du conseil de perfectionnement, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines
49	"	Confection de la carte générale des mines.
3^{me} SECTION. — Caisses de prévoyance.		
50	"	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.
4^{me} SECTION. — Impressions, etc.		
51	"	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,471,000 »	»	5,471,000 »	5,441,000 »	30,000 »	»	
500,000 »	135,000 »	635,000 »	585,000 »	»	150,000 »	
847,100 »	1,052,850 »	1,899,950 »	1,786,950 »	113,000 »	»	
211,250 »	411,000 »	622,250 »	629,350 »	»	7,100 »	
35,000 »	»	35,000 »	28,000 »	7,000 »	»	
1,462,559 »	25,000 »	1,487,559 »	1,478,559 »	7,200 »	»	
0,526,889 »	1,621,850 »	7,948,739 »	7,948,659 »	157,200 »	157,100 »	
-- AUGMENTATION. . . . fr.				100 »		
40,810 »	»	40,810 »	40,810 »	»	»	
500 »	»	500 »	500 »	»	»	
1,800 »	»	1,800 »	1,800 »	»	»	
224,000 »	»	224,000 »	224,000 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
»	15,000 »	15,000 »	15,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
328,910 »	15,000 »	343,910 »	343,910 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IV.		
CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES.		
PREMIÈRE SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
59	a.	Direction centrale du service
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc.
	c.	Constructions nouvelles et entretien des bâtiments et dépendances
	d.	Indemnités, frais de déplacement, intérim et travaux extraordinaires
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
55	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.)
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.)
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
54	a.	Fourniture de billes
	b.	— de rails et accessoires
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
55	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et divers
	d.	Loyers de locaux pour bureaux de marchandises à l'intérieur des villes et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État
		TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinairement permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
84,240	•					
440,700	•					
170,200	•	704,540	678,240	26,500	•	Complément d'un crédit de 52,600 francs justifié au projet de Budget rectifié de l'exer- cice 1872. Voir page 16, n° 78, <i>Doc. parlém.</i> , session de 1871-1872). . . fr. 26,500
49,400	•					
5,210,950	•					
1,420,250	•	4,651,180	4,651,180	•	•	
1,445,900	•					
1,509,900	•	5,115,900	5,615,900	•	500,000	Suppression de charges temporaires inscrites au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872.
558,100	•					
1,109,400	•					
282,800	•					
76,580	•	1,552,580	1,552,580	•	•	
84,000	•					
10,002,200	•	10,002,200	10,475,900	26,500	500,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
56	a.	Direction centrale du service
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations, approvisionnements . . .
	c.	Arsenal. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
57	a.	Traction des convois (machinistes et chauffeurs)
	b.	Entretien, visite et réparations ordinaires des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations . .
	c.	Grandes réparations du matériel en général à l'arsenal
	d.	Renouvellement et amélioration du matériel
	e.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gardiens, manœuvres, etc.) . . .
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
58	a.	Pour économie constatée dans la consommation du coke
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
59	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc.
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
60	a.	Entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc.
	b.	Renouvellement et amélioration du matériel
	c.	Entretien et renouvellement de bureaux ambulants pour le service des postes
		TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
151,600 »	»	580,580 »	566,130 »	14,450 »	»	Complément d'un crédit de 28,900 francs jus- tifié au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872 (voir page 19, n° 78 des <i>Docum. parlam.</i> , session de 1871-1872) 14,450 »
249,450 »	»					
151,730 »	»					
27,800 »	»					
1,550,400 »	»	5,825,400 »	5,825,400 »	»	»	
1,256,000 »	»					
1,299,000 »	»					
610,000 »	»					
1,304,000 »	»	143,000 »	143,000 »	»	»	
94,000 »	»					
49,000 »	»					
2,040,000 »	»					
1,024,750 »	»	3,064,750 »	3,064,750 »	»	»	
2,998,500 »	»					
3,114,900 »	»					
30,000 »	»					
15,757,130 »	»	15,757,130 »	16,142,680 »	14,450 »	400,000 »	Suppression des charges temporaires inscrites au projet du Budget rectifié de l'exercice 1872.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
61	a.	Direction centrale du service
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises.
	c.	Trafic. — Surveillance du service; distribution des coupons; inscription des bagages et des marchandises; factage; pertes et avaries; relations internationales, etc.
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement; intérim, travail extraordinaire, découcher des gardes-convois, etc.
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois et des manœuvres :</i>		
62	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc.
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes-freins, veilleurs, etc.
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords
65	e.	Primes pour encourager la marche régulière des convois
<i>Frais d'exploitation :</i>		
64	a.	Matériel et consommation pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc.
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement; outils, ustensiles, etc.
	c.	Usage de la station d'Herbesthal et des stations mixtes appartenant aux compagnies.
	d.	Redevances aux compagnies de Mariemont et de Bascoup
68	e.	Camionnage. — Prise et remise à domicile des marchandises
66	f.	Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer.
67	g.	Redevances aux compagnies, pour l'usage de leur matériel.
		TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
282,750 »	»					
1,269,600 »	»					
		4,152,100 »	3,979,300 »	152,800 »	»	Seconde moitié d'un crédit de 305,600 francs justifié au projet de Budget rectifié de l'exer- cice 1872 (voir page 21, n° 78, des <i>Docum.</i> <i>parlem.</i> , session de 1871-1872). fr. 152,800 »
2,474,520 »	»					
105,250 »	»					
1,929,760 »	»					
855,600 »	»	2,980,460 »	2,980,460 »	»	»	
215,100 »	»					
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»	
1,052,500 »	»					
250,820 »	»	1,468,820 »	1,468,820 »	»	»	
120,500 »	»					
65,000 »	»					
1,010,000 »	»	1,010,000 »	1,010,000 »	»	»	
150,000 »	»	150,000 »	150,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
9,776,380 »	»	9,776,380 »	9,625,580 »	152,800 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
68	a.	Direction centrale. — Surveillance et contrôle
	b.	Bureaux de perception
	c.	Bureaux ambulants
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
69	a.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les villes desservies par un bureau de perception (facteurs de ville).
	b.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux)
	c.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc.
<i>Transport des dépêches :</i>		
70	a.	Entreprises spéciales de transport des dépêches
	b.	Indemnités ou subsides pour transport des dépêches par services affluents, messageries et bateaux à vapeur
	c.	Transport des dépêches par des piétons. — Transports extraordinaires, entreposage, passages d'eau, menues dépenses
	d.	Frais de traction de bureaux ambulants sur les lignes concédées
	e.	Indemnité à payer éventuellement à la compagnie concessionnaire de la ligne des paquebots belges, sur le Brésil et la Plata, pour compléter, jusqu'à concurrence de 250,000 francs, le produit des taxes maritimes des correspondances transportées par le service (<i>credit non limitatif</i>).
71	»	Indemnités à payer en cas de perte ou de spoliation de valeurs déclarées. (<i>Crédit non limitatif</i>).
72	»	<i>Matériel.</i> — Papiers, impressions, publications, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie, entretien et appropriation des bâtiments de l'État, fourniture et entretien de mobilier, menues dépenses
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. . . . fr.		
CINQUIÈME SECTION.		
TÉLÉGRAPHES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
73	a.	Direction centrale et surveillance du service
	b.	Bureaux de transmission et de réception, frais de loyer, de déplacements et d'intérims, et indemnités pour travail extraordinaire, etc.
74	»	<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois.</i>
75	»	<i>Entretien des lignes et des appareils, mobilier et consommations diverses, etc.</i>
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. . . . fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
199,000 »	»	1,610,950 »	1,556,175 »	54,775 »	»	Seconde moitié d'un crédit de 109,550 francs, justifié au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872 (voir page 24, n° 78 des <i>Docum. parlam.</i> , session de 1871-1872). . . . fr. 54,775 »
1,320,450 »	»					
191,500 »	»					
769,750 »	»	2,145,100 »	2,084,500 »	58,800 »	»	Seconde moitié d'un crédit de 117,600 francs, justifié au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872 (voir pages 27 et 28, n° 78, des <i>Docum. parlam.</i> , session de 1871-1872). . . fr. 58,800 »
1,215,800 »	»					
157,550 »	»					
47,520 »	»	788,950 »	788,950 »	»	»	
415,320 »	»					
50,100 »	»					
44,120 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
225,000 »	»					
10,000 »	»					
511,500 »	»	511,500 »	511,500 »	»	»	
5,064,500 »	»	5,064,500 »	4,950,925 »	113,575 »	»	
156,000 »	»	1,205,115 »	1,092,015 »	113,100 »	»	Complément d'un crédit de 228,200 francs, justifié au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872 (voir p. 30, n° 78, des <i>Doc. parlam.</i> , session de 1871-1872). . . . fr. 113,100 »
1,049,115 »	»					
604,450 »	»					
205,000 »	»	205,000 »	205,000 »	»	»	
2,014,565 »	»	2,014,565 »	1,901,465 »	113,100 »	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
SIXIÈME SECTION.		
SERVICES EN GÉNÉRAL. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
76	a.	Surveillance et contrôle des gestions comptables, atelier du timbre, masse d'habillement, magasin central et dépôts de réception
	b.	Indemnités. — Frais de déplacement et d'intérim, travail extraordinaire, etc.
<i>Salaires des agents payés à la journée ou par mois :</i>		
77	a.	Entretien et classement des approvisionnements, et délivrance aux dépôts, etc., par le magasin central
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des approvisionnements présentés en réception.
	c.	Fabrication de timbres-poste et de coupons Edmond'son, etc.
78	o	<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services, à l'exception de celui des postes. — Papiers, impres- sions, publications, mobilier et fournitures de bureau, frais de loyer et de régie aux agents du chemin de fer et du télégraphe, dont les bureaux ne sont pas installés dans un local de l'État, ou qui sont tenus à pourvoir au chauffage et à l'éclairage de leurs bureaux ; menues dépenses</i>
79	"	<i>Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration</i>
80	"	<i>Conférences des chemins de fer belges</i> (Les crédits portés aux articles 2, litt. C, 52, 56, 61, 68, 73 et 76, pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)
TOTAL DE LA SIXIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre IV.		
1 ^{re} SECTION. — Voies et travaux		
2 ^e — — Traction et matériel		
3 ^e — — Transports		
4 ^e — — Postes		
5 ^e — — Télégraphes		
6 ^e — — Services en général. (Chemins de fer, postes et télégraphes.)		
TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
152,015 "	"	170,215 "	165,665 "	4,550 "	"	Seconde moitié d'un crédit de 9,100 francs, justifié au projet de Budget rectifié de l'exercice 1872 (voir page 32, n° 78 des <i>Docum. parlam.</i> , session de 1871-1872) . . . fr. 4,550 "
18,200 "	"					
42,700 "	"	120,800 "	120,800 "	"	"	
50,500 "	"					
47,800 "	"					
510,000 "	"	510,000 "	510,000 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
822,015 "	"	822,015 "	817,465 "	4,550 "	"	
10,002,200 "	"	10,002,200 "	10,475,900 "	26,500 "	500,000 "	
15,757,150 "	"	15,757,150 "	16,142,680 "	14,450 "	400,000 "	
9,776,580 "	"	9,776,580 "	9,625,580 "	152,800 "	"	
5,064,500 "	"	5,064,500 "	4,950,925 "	113,575 "	"	
2,014,565 "	"	2,014,565 "	1,901,465 "	113,100 "	"	
822,015 "	"	822,015 "	817,465 "	4,550 "	"	
45,456,790 "	"	45,456,790 "	45,912,015 "	424,775 "	900,000 "	
DIMINUTION. . . . fr.			475,225 "			

122

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
1^{re} SECTION. — Commission des procédés nouveaux.		
81	"	Frais de route et de séjour.
82	"	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.
2^{me} SECTION. — Commission des Annales des travaux publics.		
83	"	Frais de route et de séjour.
84	"	Publication du recueil, frais de bureau, etc.
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
85	"	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
86	"	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
87	"	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
88	"	Dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	*	*	
1,000 "	"	1,000 "	1,000 "	"	"	
100 "	"	100 "	100 "	*	"	
4,900 "	"	4,900 "	4,900 "	"	"	
7,000 *	"	7,000 "	7,000 "	"	"	
"	59,500 "	59,500 "	59,500 "	"	"	
"	59,500 "	59,500 "	59,500 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 *	18,000 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	
20,000 "	"	20,000 *	20,000 "	*	"	
20,000 "	"	20,000 "	20,000 "	"	"	
18,000 "	"	18,000 "	18,000 "	"	"	
18,000 *	"	18,000 *	18,000 *	"	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	458	Administration centrale
II.	ib.	Ponts et chaussées
III.	472	Mines
IV.	474	Chemins de fer. — Postes. — Télégraphes
V.	484	Commissions des procédés nouveaux et des Annales des Travaux publics
VI.	ib.	Traitements de disponibilité
VII.	ib.	Pensions
VIII.	ib.	Secours.
IX.	ib.	Dépenses imprévues.
		TOTAL DU BUDGET.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1873.			CRÉDITS. proposés POUR L'EXERCICE 1872.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,555,115 »	15,000 »	1,550,115 »	1,262,240 »	87,875 »	»	
6,526,889 »	1,621,850 »	7,948,739 »	7,948,639 »	100 »	»	
528,910 »	15,000 »	543,910 »	543,910 »	»	»	
45,456,790 »	»	45,456,790 »	45,912,015 »	»	475,225 »	
7,000 »	»	7,000 »	7,000 »	»	»	
»	59,500 »	59,500 »	59,500 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
18,000 »	»	18,000 »	18,000 »	»	»	
51,490,704 »	1,711,550 »	55,202,054 »	55,589,504 »	87,975 »	475,225 »	
DIMINUTION. . . fr.				387,250 »		

(488)

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1873

TABLEAU

*des personnes admises à la pension, à charge du Trésor public, depuis
le 1^{er} avril 1871 jusqu'au 31 mars 1872, dressé conformément à
l'article 4 de la loi du 17 février 1849, sur les pensions.*



ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1142	Épouse Breulet et ses 5 enfants ⁽¹⁾ .	»	»	»	»
1145	Petit, P.-J.	Éclusier.	24 nov. 1870.	Briffœil.	30 mai 1805.
1144	Robert, J.-B.	Facteur des postes.	12 déc. 1870.	Liège	21 juill. 1805.
1145	Dunesme, A.	Chef de station.	2 id.	Luxembourg.	18 nov. 1805.
1146	Lenssens, J.-M.	Facteur rural.	12 id.	Termoude.	7 nov. 1810.
1147	Emons, J.-M.	Pontonier.	19 janv. 1871.	Reckheim	en 1801
1148	Buchet, A.	Percepteur des postes.	25 id.	Genappe	5 mai 1805.
1149	Dewaulle, L.-L.	Facteur rural.	12 id.	Roisin	28 mars 1810.
1150	Dementer, J.-B.	Id.	9 id.	Mareq	19 août 1815.
1151	Verbeuken, J.-B.	Id.	15 id.	Thorembais	26 déc. 1818.
1152	Deconninckx, F.-J.	Id.	9 id.	Bury	2 févr. 1821.
1155	Dewaet, F.	Id.	15 id.	Isque	12 févr. 1821.
1154	Houdy, C.-J.	Facteur des postes.	12 id.	Fayt	5 déc. 1825.
1155	Hilaire, M.-J.	Id.	26 id.	Liège	12 oct. 1828.
1156	Nadin, J.-N.	Messager piéton.	16 févr. 1871.	Bastogne	17 mai 1814.
1157	Brichaux, F.-J.	Facteur rural.	18 mars 1871.	Thuin	51 mai 1805.
1158	Herremans, F.	Commis à l'administ. centrale.	18 id.	Alost	50 oct. 1815.
1159	Clesse, V ^e Bosard.	Veuve de postillon.	»	»	»
1160	Groetaers, H.	Facteur rural.	11 déc. 1870.	Hougaerde	7 oct. 1806.
1161	François, E.-J.	Facteur des postes.	18 févr. 1871.	Templeuve	4 févr. 1807.
1162	Lembreghts, H.	Facteur rural.	12 id.	Gheel	20 déc. 1810.
1165	Thomas, F.-J.	Facteur des postes.	18 id.	Namur.	28 janv. 1818.
1164	Falise, J.	Pontonier.	6 mars 1871.	Aus-et-Glain	26 nov. 1802.
1165	Vandebos, J.	Machiniste au chemin de fer.	28 id.	Zepperen	2 déc. 1810.
1166	De Meyer, J.	Id.	28 id.	Ledeberg	27 juin 1811.
1167	Colet, H.-J.	Facteur rural.	25 id.	Nivelles	25 mai 1816.
1168	Bauduin, G.-J.	Id.	12 id.	Erquelinnes	21 avril 1827.
1169	Ghislain, J.-B.	Id.	5 mai 1871.	Rance	25 déc. 1805.
1170	Gysbrechts, A.-E.	Éclusier-receveur.	15 id.	Diest	5 janv. 1812.
1171	Paus, N.-J.	Facteur des postes.	17 id.	Anvers	20 déc. 1815.
1172	Wybo, P.-J.	Id.	16 mai 1871.	Roulers	21 oct. 1819.
1175	Massin, J.-F.	Id.	12 févr. 1871.	Bouillon	2 févr. 1811.
1174	Quoilin, C.-L.-X.	Sous-ingénieur des mines.	14 mars 1871.	Liège	5 janv. 1815.
1175	Baert, P.	Facteur des postes.	25 id.	Beveren	14 juill. 1810.
1176	Detiége, G.-G.-J.	Commis de 1 ^{re} classe au chemin de fer.	10 mai 1871.	Limbourg.	4 mai 1805.

(1) Le sieur Breulet, facteur rural, pensionné, a été condamné à 6 années de travaux forcés, par arrêt du 17 août 1868.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1873.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.					
"	"	"	"	Art. 52 et 59 de la loi de 1844, art. 45, 47 et 48 des statuts de la caisse des veuves et orphelins.	175 »	1 avril 1871.	8 avril 1871.
"	51 5 "	51 5 "	820 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	596 »	1 déc. 1870.	12 id.
50 5 "	"	50 5 "	1,100 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 2	608 »	1 janv. 1871.	Id
"	55 5 "	55 5 "	5,000 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	2,370 »	Id.	Id.
25 11 "	7 6 "	35 5 "	800 »	Art. 3 et 8	469 »	Id.	Id.
"	40 6 "	40 6 "	615 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	585 »	1 févr. 1871.	Id.
55 11 "	"	55 11 "	1,900 »	Id.	1,049 »	Id.	Id.
25 5 "	8 5 "	51 10 "	800 »	Art. 3 et 8	444 »	Id.	Id.
26 6 "	7 6 "	54 " "	800 »	Id.	477 »	Id.	Id.
22 5 "	7 1 "	29 4 "	750 »	Id.	585 »	Id.	Id.
51 " "	"	51 " "	800 »	Art. 3 et 8, § 2 et art. 59.	450 »	Id.	Id.
19 4 "	" 9 "	20 1 "	750 »	Art. 3 et 8	272 »	Id.	Id.
25 2 "	"	25 2 "	858 55	Art. 3 et 8, § 2.	555 »	Id.	Id.
17 6 "	1 7 "	19 1 "	1,071 67	Art. 3 et 8	567 »	Id.	Id.
24 5 "	" 5 "	24 8 "	800 »	Id.	558 »	1 mars 1871.	Id.
29 9 "	8 9 "	58 6 "	800 »	Art. 1 ^{er} , 8 et 15	555 »	1 avril 1871.	Id.
"	20 10 "	20 10 "	1,705 »	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	546 »	Id.	Id.
"	"	"	"	Art. 14 de la loi du 19 févr. au VII et § final de l'art. 65 de celle de 1844.	150 »	1 mars 1871.	50 avril 1871.
54 4 "	"	54 4 "	800 »	Art. 3 et 8, § 2	499 »	1 janv. 1871.	12 juill. 1871.
55 10 "	9 6 "	45 4 "	1,000 »	Art. 3, 8 et 15	666 »	1 mars 1871.	Id.
52 5 "	" 5 "	52 6 "	800 »	Art. 3 et 8	472 »	Id.	Id.
24 4 "	"	24 4 "	1,000 »	Art. 3 et 8, § 2.	442 »	Id.	Id.
"	40 8 "	40 8 "	620 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	587 »	1 avril 1871.	Id.
52 5 "	"	52 5 "	2,000 »	Art. 3 et 8, § 2.	1,172 »	Id.	Id.
50 7 "	6 1 "	56 8 "	1,975 »	Art. 3 et 8	1,285 »	Id.	Id.
22 " "	7 11 "	29 11 "	750 »	Id.	591 »	Id.	Id.
12 2 "	5 " "	15 2 "	750 »	Id.	200 »	Id.	Id.
28 6 "	"	28 6 "	800 »	Art. 3 et 8, § 2	414 »	1 juin 1871.	Id.
"	25 " "	25 " "	1,255 55	Art. 3 et 8, § 1 ^{er}	474 »	Id.	Id.
50 5 "	" 4 "	50 9 "	1,100 »	Art. 3 et 8	615 »	Id.	Id.
27 5 "	"	27 5 "	800 »	Art. 3 et 8, § 2.	596 »	1 juin 1871.	Id.
52 11 "	5 1 20	58 " 20	800 »	Art. 3, 8 et 15	555 »	1 mars 1871.	12 oct. 1871.
40 2 "	"	40 2 "	5,500 »	Art. 1 ^{er} , 8, § 2 et 15	2,555 »	1 avril 1871.	Id.
24 7 "	" 10 "	25 5 "	800 »	Art. 3 et 8	567 »	Id.	Id.
"	50 1 "	50 1 "	2,200 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	1,018 »	1 juin 1871.	Id.
A REPORTER. . . . fr.					21,645 »		

124

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° D'INSCRIPTION.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1177	Delanglez, M.-J.	Facteur rural.	16 mai 1871.	Moucron.	29 juin 1811.
1178	Paquet, A.-J.	Éclusier-receveur.	25 juin 1871.	Spy.	28 janv. 1805.
1179	Bulleau, L.-J.	Facteur rural.	12 id.	Pecq	30 nov. 1811.
1180	Pels, J.-G.	Facteur des postes.	10 id.	Louvain.	23 févr. 1824.
1181	Bouffloux, L.	Facteur rural.	10 id.	Gentinne.	19 id. 1850.
1182	Martin, M.-J.	Id.	Id.	Hollogne-aux-pierres	51 oct. 1850.
1183	Sacré, J.-J.	Id.	25 juill. 1871.	Grand Manil.	51 mars 1799.
1184	Nifle, R.-J.	Percepteur des postes.	4 id.	Pecq.	1 janv. 1805.
1185	Knuddle, P.-J.	Chauffeur au chemin de fer.	11 id.	Sweveghem.	22 févr. 1808.
1186	Devillers, P.-J.	Facteur des postes.	12 id.	Othée.	10 janv. 1816.
1187	Williams, E.-J.	Facteur rural.	20 id.	Ixelles.	10 juin 1858.
1188	Thonus, L.-L.-J.	Id.	51 août 1871.	Barvaux.	25 déc. 1809.
1189	Schwartz, L.	Id.	29 id.	Arlon.	28 août 1815.
1190	Janssens, G.	Facteur des postes.	Id.	Malines.	26 mars 1822.
1191	Waegenaere, J.-J.-E.	Id.	51 id.	Bruges.	10 juin 1822.
1192	Gobaix, J.-B.	Facteur rural.	10 juill. 1871.	Deux-Aeren.	16 oct. 1812.
1193	Plasman, J.-J.	Portier au chemin de fer.	51 août 1871.	Clabek.	27 sept. 1798.
1194	Bauw, L.-C.-L.	Commis au chemin de fer.	Id.	Bruges.	11 janv. 1811.
1195	Claissont, E.-N.	Facteur au chemin de fer.	Id.	Ostende.	2 nov. 1811.
1196	Hochsteyn, A.	Percepteur principal des postes.	14 sept. 1871.	Bruxelles.	27 déc. 1801.
1197	Poncelet, J.-B.	Ingénieur principal des mines.	14 id.	Hautfays.	8 août 1805.
1198	Gillaux, P.-J.	Facteur rural.	50 id.	Philippeville.	50 mai 1806.
1199	Desmarais, T.-L.	Ingénieur des ponts et chaussées.	12 id.	Namur.	24 août 1806.
1200	Vandenwouwer, C.	Facteur rural.	12 id.	Testelt.	20 janv. 1808.
1201	Hauwaert, P.-G.	Chef de convoi.	25 sept. 1871.	Bruxelles.	25 oct. 1812.
1202	Rosy, A.-J.	Commis au chemin de fer.	22 id.	Mellery.	50 déc. 1812.
1203	Dewinter, F.	Conducteur des ponts et chaussées.	4 id.	Jumet.	12 févr. 1815.
1204	Lange, P.-D.	Chef facteur au chemin de fer.	22 id.	Dison.	24 janv. 1814.
1205	Symons, A.	Facteur rural.	50 id.	Peer.	26 déc. 1819.
1206	Van Acker, C.-B.	Percepteur des postes.	14 oct. 1871.	Ypres.	5 oct. 1802.
1207	Patris, J.-J.	Facteur rural.	51 id.	Fleurus.	11 avril 1805.
1208	Graven, D.-P.	Officier de police au chemin de fer.	50 id.	Venloo.	19 juill. 1806.
1209	Crespin, J.-H.	Garde convoi.	17 nov. 1871.	Verviers.	10 nov. 1805.
1210	Dubois, J.-B.	Facteur rural.	16 id.	Chapelle-à-Oye.	21 mars 1811.
1211	Geudvert, A.	Éclusier-contrôleur.	Id.	Wellin.	14 nov. 1811.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849.)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT. . . . fr.	21,645 »		
27 9 »	1 » »	28 9 »	800 »	Art. 5 et 8	415 »	1 juin 1871.	12 oct. 1871.
»	35 6 »	35 6 »	1,086 67	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	595 »	1 juill. 1871.	Id.
26 3 »	6 9 »	35 » »	800 »	Art. 5 et 8	464 »	Id.	Id.
18 8 »	4 10 »	25 6 »	900 »	Id.	572 »	Id.	Id.
15 5 »	» 11 »	14 2 »	790 »	Id.	201 »	Id.	Id.
11 11 »	1 » »	12 11 »	790 »	Id.	183 »	Id.	Id.
50 1 »	»	50 1 »	800 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 2	437 »	1 août 1871.	Id.
»	35 3 »	35 3 »	2,006 67	Id. § 1 ^{er}	1,088 »	Id.	Id.
52 7 »	10 » »	42 7 »	1,500 »	Art. 5, 8 et 15	1,000 »	Id.	Id.
52 4 »	1 3 »	55 7 »	956 67	Art. 5 et 8	568 »	Id.	Id.
11 6 »	»	11 6 »	700 »	Id. § 2 et 14.	175 »	Id.	Id.
54 9 »	»	54 9 »	800 »	Art. 5 et 8, § 2.	505 »	1 sept. 1871.	Id.
20 10 »	7 7 »	28 5 »	785 »	Art. 5 et 8	588 »	Id.	Id.
20 2 »	1 » »	21 2 »	900 »	Id.	545 »	Id.	Id.
27 7 »	» 4 »	27 11 »	1,000 »	Id.	506 »	Id.	Id.
54 10 »	4 1 »	58 11 »	800 »	Art. 5, 8 et 15	555 »	1 août 1871.	16 janv. 1872.
»	50 4 »	50 4 »	1,500 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	606 »	1 sept. 1871.	Id.
»	56 10 »	56 10 »	2,200 »	Art. 5 et 8, § 1 ^{er}	1,246 »	Id.	Id.
»	50 3 »	50 3 »	1,800 »	Id.	837 »	Id.	Id.
»	40 10 »	40 10 »	8,800 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er} et 15.	5,000 »	1 oct. 1871.	Id.
29 7 »	5 1 »	34 8 »	4,500 »	Art. 1 ^{er} et 8.	2,772 »	Id.	Id.
51 8 »	» 1 »	51 9 »	800 »	Id.	461 »	Id.	Id.
»	40 11 »	40 11 »	5,000 »	Id. § 1 ^{er}	5,147 »	Id.	Id.
27 2 »	»	27 2 »	800 »	Art. 5 et 8, § 2.	595 »	Id.	Id.
50 5 »	7 8 »	58 1 »	2,086 67	Art. 5, 8 et 15.	1,521 »	Id.	Id.
» 7 »	54 9 »	55 4 »	2,560 »	Art. 5 et 8	1,286 »	Id.	Id.
»	57 1 »	57 1 »	2,710 »	Id. § 1 ^{er}	1,546 »	Id.	Id.
»	52 7 »	52 7 »	1,800 »	Art. 5, 9 et 15.	1,200 »	Id.	Id.
50 5 »	»	50 3 »	800 »	Art. 5 et 8, § 2.	440 »	Id.	Id.
»	45 9 »	45 9 »	5,526 67	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er} et 15, § 2	5,500 »	1 nov. 1871.	Id.
50 4 »	»	50 4 »	800 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 2	441 »	Id.	Id.
»	40 4 »	40 4 »	1,241 67	Id. § 1 ^{er}	770 »	Id.	Id.
27 11 15	6 11 15	54 11 »	1,700 »	Art. 1 ^{er} et 8.	1,046 »	1 déc. 1871.	Id.
26 11 »	8 5 »	55 2 »	800 »	Art. 5 et 8	495 »	Id.	Id.
»	40 10 »	40 10 »	1,053 33	Id. § 1 ^{er}	661 »	Id.	Id.
A REPORTER. . . fr.					56,654 »		

ANNEXE AU BUDGET DU MINISTÈRE

N° d'inscription.	NOM ET PRÉNOMS	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE	LIEU	DATE
	du PENSIONNAIRE.		de l'arrêté d'admission à la retraite.	de NAISSANCE.	de NAISSANCE.
1212	Pelckmans, J.	Facteur rural.	13 nov. 1871.	Hoogstraeten.	19 févr. 1816.
1213	Benoit, C.-L.	Facteur des postes.	20 id.	Beveren.	30 janv. 1821.
1214	Hans, P.-J.	Facteur rural.	Id.	Anvaing.	27 juin 1825.
1215	Cornille, J.-C.	Facteur des postes.	Id.	Thourout.	31 janv. 1826.
1216	Lousbergs, G.-L.	Percepteur des postes en disponibilité.	18 déc. 1871.	Bilsen	9 juin 1806.
1217	Bichet, C.-L.-J.	Vérificateur à l'administration des postes.	5 janv. 1872.	Huy.	20 juin 1804.

DES TRAVAUX PUBLICS POUR L'EXERCICE 1875.

Bases de la liquidation de la pension.				Dispositions législatives APPLIQUÉES. (Lois de 1844 et 1849)	MONTANT de LA PENSION.	DATES	
SERVICES		TOTAL.	TRAITEMENT.			de l'entrée EN JOUISSANCE DE LA PENSION.	DE L'ARRÊTÉ ROYAL qui confère LA PENSION.
Actifs.	Sédentaires et militaires.						
Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.	Ans. M. Jours.		REPORT. . . . fr.	56,654 »		
24 4 »	»	24 4 »	750 »	Art. 5 et 8, § 2.	551 »	1 ^{er} déc. 1871.	16 janv. 1872.
20 7 »	2 2 »	22 9 »	800 »	Id.	526 »	Id.	Id.
11 10 »	10 3 »	22 1 »	744 17	Id.	277 »	Id.	Id.
25 10 »	»	25 10 »	800 »	Id. § 2.	546 »	Id.	14 mars 1872.
»	32 4 »	32 4 »	1,040 »	Art. 1 ^{er} et 8, § 1 ^{er}	517 »	1 janv. 1872.	Id.
»	37 » »	37 » »	5,600 »	Id.	2,049 »	1 févr. 1872.	Id.
				TOTAL. . . . fr.	60,500 »		
Les extinctions de pensions constatées du 1 ^{er} avril 1871 au 31 mars 1872, au nombre de 68, s'élèvent ensemble à					45,404 »		
				RESTE. . . . fr.	17,096 »		
SITUATION GÉNÉRALE.							
Au 31 mars 1872, les pensions inscrites, au nombre de 1,217, s'élèvent à					780,159 »		
Et les pensions éteintes, au nombre de 649, à					592,014 »		
				RESTE. . . . fr.	588,125 »		